



Stanstead

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
VILLE DE STANSTEAD**

**AVIS PUBLIC
Calendrier des séances du conseil pour l'année 2018**

PRENEZ AVIS que les séances régulières du conseil ont lieu, sauf exception, à 19 h à tous les premiers lundis du mois, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 425, rue Dufferin, à Stanstead.

Ces séances sont publiques et les délibérations et les décisions du conseil sont consignées sous la forme de procès-verbaux disponibles à l'hôtel de ville pendant ses heures d'ouverture. Les procès-verbaux sont également publiés dans le site Internet de la Ville.

Les séances se tiendront aux dates suivantes pour l'année 2018 :

15 janvier
5 février
5 mars
3 avril
7 mai
4 juin
3 juillet
6 août
4 septembre
1^{er} octobre
5 novembre
3 décembre

DONNÉ À STANSTEAD, ce 15 novembre 2017.

Me Valérie Manseau,
Greffière